



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1001 Lausanne

Lausanne, le 18 septembre 2025

Question de M. Pierre Conscience, déposée le 20 mai 2025 « Bilan sur les externalisations »

Rappel

« L'étude des comptes SPSL a permis de constater que les tâches de nettoyage des tenues des ambulanciers, des sapeurs-pompiers ainsi que du linge de literie ou du restaurant du Centre de formation a été externalisé en 2025. Ce constat a interrogé le soussigné, dans la mesure où de telles démarches de privatisations engendrent systématiquement des détériorations des conditions de travail des personnes qui les effectuent. Il serait dès lors intéressant, pour la représentation communale, de bénéficier d'un état des lieux des services ainsi privatisés et des conséquences de ces décisions sur les conditions de travail du personnel, ainsi que sur la qualité des services concernés.

Dès lors, j'adresse la question suivante à la Municipalité sur les quinze dernières années, quelles activités des services de la Ville — toutes directions confondues — ont été externalisées vers des entités externes, vers quelles sociétés et quelles en ont été les principales motivations et conséquences politiques ? Par ailleurs, la Municipalité peut-elle fournir des données précises quant à l'évolution des conditions de travail du personnel dans ces secteurs, entre la situation avant et celle après privatisation ?

Je remercie d'avance la Municipalité de fournir une liste exhaustive des activités ainsi externalisées ».

Réponse de la Municipalité

La Municipalité précise qu'une seule activité au sein du Service de protection et sauvetage (SPSL) a été externalisée. Elle concerne les tenues des ambulancières et ambulanciers (nettoyage spécifique lié aux risques biologiques). Cette prestation est réalisée par la société Les Nettoyeurs S.A., à Puidoux. Les tenues feux des sapeuses-pompiers et des sapeurs-pompiers et celles du Groupe d'intervention en milieux périlleux (GRIMP) sont nettoyées à l'interne dudit Service pour des raisons de garanties. Toutes les autres tenues (tenues dites d'attente) sont lavées par le personnel, à domicile.

Le SPSL mène par ailleurs d'autres réflexions pour la mise en œuvre d'une organisation à vocation plus transversale à l'interne et d'identification des synergies possibles avec le

Corps de police, le Service achat et logistique Ville (SALV) et d'autres services de la Ville, comme par exemple le Service des gérances. Ce besoin et cette vision ont été corroborés par le rapport d'audit du Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL) de 2022 qui demande au SPSL ainsi qu'à d'autres services de renforcer encore plus les possibilités de mutualisation et d'optimisation des ressources et des infrastructures. Aucune démarche de « privatisation » de prestations au sens de la question n'est donc en cours au sein du SPSL.

Dans le cadre d'une réponse à une question écrite, il n'est pas possible de procéder à des recherches détaillées sur l'ensemble de l'administration au cours de quinze dernières années. La Municipalité peut toutefois citer les exemples d'externalisations suivantes intervenues ces dernières années : transfert du Musée cantonal de design et d'arts appliqués contemporains ou encore du Centre de Valmont au Canton ; transfert du personnel d'exploitation Ville à Tridel accepté par l'ensemble du personnel ; transfert de la médecine du travail à Unisanté ; transfert de la gérance des immeubles de la Caisse de pension du personnel communale de Lausanne à cette dernière. La Municipalité relève également qu'en 2024, la production de 200 repas du Centres de vie infantine de Montelly et en 2025, celle de 150 repas du CVE des Bergières, ont été transférées à un fournisseur externe. Ces transferts étaient devenus nécessaires parce que les cuisines n'étaient plus aux normes. Ces transferts n'ont engendré aucune suppression de poste, le personnel ayant été repris dans d'autres cuisines de la Ville. Le Service du cadastre recourt également à une association externe, en l'occurrence Polyval, pour le nettoyage des habits professionnels.

Au niveau Ville, on relèvera enfin de manière générale que de nombreuses entités externes participent à la mise en œuvre des politiques publiques communales. Le Rapport de gestion de la Ville de Lausanne contient un chapitre spécifique listant l'ensemble des représentations de la Ville au sein d'entités externes. La Municipalité renvoie également à ce sujet à la directive municipale relative aux participations de la Ville à des personnes morales (RS 101.6).

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de M. Pierre Conscience.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 18 septembre 2025.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

